

ANTIRASSISTISCHE INITIATIVE E.V.

Dokumentationsstelle

Mariannenplatz 2 A – Haus Bethanien – Südflügel – 10997 Berlin
Fon 030 617 40 440 – Funk 0177 37 55 924 – Fax 030 617 40 101
ari-berlin-dok@gmx.de – www.ari-dok.org



Nouvelle édition !

28ème édition actualisée de la documentation

Berlin, juillet 2021

"Les politiques contre les personnes réfugiées en Allemagne et ses conséquences mortelles" (1993 à 2020)

Suicides, tentatives de suicide et automutilations de personnes réfugiées.

La 28e édition de la documentation montre, à travers plus de 16 000 incidents individuels, les effets du racisme de l'État et de la société sur les personnes réfugiées concernées, c'est-à-dire les personnes qui, cherchant protection et sécurité en Allemagne, ont été blessées physiquement ou brisées par les lois spéciales racistes et le racisme de la société.

Les nombreux exemples individuels témoignent de la violence avec laquelle les lois spéciales contre les personnes réfugiées sont appliquées par les autorités, les tribunaux, la police, le personnel médical et autres, et avec quel arbitraire et quel mépris de la vie humaine les personnes réfugiées se font torturer, humilier et exclure. Le chantage, le harcèlement et la fraude, mais aussi la "Sippenhaftung" (détenition des proches de la personne inculpée), la séparation familiale ou l'emprisonnement de mineurs sont autant de moyens employés par l'État et ses employés complices pour forcer les personnes réfugiées à quitter le pays.

Désespérées de voir leurs perspectives de vie détruites, de vivre avec la peur existentielle de l'expulsion et se trouvant dans une impasse totale, certaines personnes se suicident en dernier recours. D'autres, pris de panique face à la menace imminente d'une arrestation par la police en vue d'une expulsion, empruntent des voies dangereuses qui entraînent leur mort. Un nombre encore plus important de personnes réfugiées font des tentatives de suicide ou s'automutilent afin de s'extraire des situations actuelles ou - encore et toujours - pour protester contre les traitements et les hébergements inhumains.

La plupart restent anonymes

Recenser les suicides et les automutilations de personnes réfugiées n'est pas toujours facile, car il n'existe pas de statistiques gouvernementales officielles sur ce sujet. Seules des petites enquêtes ("Kleine Fragen") menées par certains groupes parlementaires dans les parlements des Länder parviennent à éclaircir un peu l'obscurité des chiffres non connus.

Cependant, les réponses des ministères de l'intérieur sont le plus souvent incomplètes et imprécises - souvent, en alléguant la protection des données, ni le lieu ni la date ne sont précisés (par exemple, la réponse peut être "moins de quatre"). Néanmoins, ces renseignements confirment que ces actes de désespoir se sont produits en grand nombre.

A l'aide des réponses aux questions parlementaires, d'une part, et des rapports sur les suicides, les tentatives de suicide et les automutilations fournis par des proches, des soutiens ou des organisations, d'autre part, le Centre de documentation de l'Initiative antiraciste est à même de faire les déclarations suivantes sur les événements examinés :

De 2016 à 2020 inclus, entre deux et trois personnes réfugiées en moyenne sont mortes par suicide chaque mois. Cela représente 159 personnes au total ; 2466 personnes ont fait une tentative de suicide ou se sont automutilées. Cela représente une moyenne annuelle de 493 et au moins 40 par mois. A cela s'ajoutent les cas non signalés, dont on peut supposer qu'ils sont très nombreux.

Quoique très réticentes à nommer et documenter les suicides de personnes réfugiées comme conséquence d'un système d'asile raciste et du désespoir qui lui est attaché, la thèse du "suicide comme cause de la mort" est immédiatement avancée lorsqu'il s'agit de décès en garde à vue où pourtant la violence de tiers ne saurait être exclue (voir par exemple Oury Jalloh, Amad Ahmad, Rooble Muse Warsame et Ferhat Mayouf).

EXEMPLES ⇒⇒ https://www.ari-dok.org/uploads/mini_cms/press_statements/ARI-DOK_Beispiele-Suizide-Selbstverletzungen.pdf

TEXTE COMPLET ⇒⇒⇒ https://www.ari-dok.org/uploads/mini_cms/publications/GESAMT-DOKU_28_Auflage_print.pdf

La documentation couvre la période du 01/01/1993 au 31/12/2020:

- 359 personnes réfugiées confrontés à la menace d'une expulsion se sont donnés la mort ou sont morts en tentant de s'y soustraire, dont 86 personnes placées en centre de rétention.
- 4287 personnes réfugiées se sont blessés par crainte de l'expulsion ou en protestant contre la menace d'une expulsion (grève de la faim) ou ont tenté de se suicider, 928 d'entre eux se trouvaient en centre de rétention.
- 5 personnes réfugiées sont morts au cours de leur expulsion et
- 601 personnes réfugiées ont subi des blessures causées par des mesures coercitives ou des mauvais traitements lors de l'expulsion.
- 40 personnes réfugiées ont trouvé la mort après avoir été expulsés dans leur pays d'origine et,
- 627 personnes réfugiées ont été maltraités et torturés par la police dans leur pays d'origine ou se sont trouvés en danger de mort en raison de graves maladies.
- 78 ont disparu sans laisser de traces après leur expulsion,
- 237 personnes réfugiées ont trouvé la mort au cours de leur fuite vers l'Allemagne ou à ses frontières, dont 132 à la frontière est de l'Allemagne, 3 personnes sont partis à la dérive sur le fleuve Neißé et sont jusqu'à présent portés disparus.
- 804 personnes réfugiées ont été blessés en franchissant les frontières dont 353 à la frontière est de l'Allemagne,
- 29 personnes réfugiées sont morts de la suite de violences directes de la police ou de vigiles, soit en détention, lors d'arrestations, d'expulsions, dans la rue, dans des institutions ou dans des foyers- au moins 1328 ont été blessés.
- 32 personnes réfugiées sont morts à cause d'omissions d'aide.
- 87 personnes réfugiées sont morts lors d'incendies ou d'attaques contre des foyers d'hébergement, 1771 personnes réfugiées ont été gravement blessés,
- 28 personnes réfugiées sont morts des suites d'une agression raciste dans la rue et au moins 3749 personnes réfugiées ont été victimes d'agression physique, et des inculpations pour blessures corporelles ont été entreprises

Les mesures déployées par la RFA ont conduit à ce que 702 personnes réfugiées au moins perdent la vie depuis 1993 – 115 personnes sont mortes des suites d'agressions racistes et d'incendies de camps de personnes réfugiées .

La documentation comprend 3 brochures. Le total coûte 35 € plus 5€ de frais de port.

Brochure 1 (1993-2004) 356 p. – brochure 2 (2005 – 2013) 363 p. - brochure 3 (2014 – 2016) 278 p. brochure 4 (2017 – 2020) 344 p.

Les prix des brochures ⇒⇒ voir www.ari-dok.org/bestellen/

Banque de données + moteur de recherche ⇒⇒ www.ari-dok.org/webdokumentation

(la 27^{ème} édition en cours ⇒⇒ la 28^{ème} édition à partir d'août – d'ici – là seulement en format pdf)